

fut réduit à trois deux ans après, et fixé enfin de cette dernière manière à la grande époque de sa liquidation. C'était sûrement un traitement favorable pour un capital formé avec des billets d'état, qui à cette époque perdaient les deux tiers de leur valeur. Pour s'acquitter envers les intéressés et donner à leur établissement une solidité indépendante des événemens, le roi leur aliéna, à titre *d'engagement*, pour quatre-vingt-dix millions, le privilège de la ferme du tabac, qui rendait alors deux millions sept cent mille livres, et pour les autres dix millions leur assigna trois cent mille livres de revenu sur son trésor. Le nombre des actions qui demeuraient à leur charge fut de cinquante-six mille.

Jusqu'à cette époque la nouvelle compagnie des Indes, qui était entrée dans tous les droits de l'ancienne, et qui s'était obligée à en remplir les engagements, n'avait envoyé que trois vaisseaux dans les mers d'Asie. Ils n'avaient été expédiés que vers la fin de 1720, et peu de mois avant la chute du système. Quoique richement chargés à leur départ, ils n'avaient à leur retour que peu de marchandises, parce que l'argent qu'on leur avait donné avait principalement servi à payer une partie des dettes qui depuis trop long-temps déshonoraient le nom français dans ces régions. La confusion où tombèrent les affaires durant leur voyage ne permit pas de les faire suivre par d'autres jusqu'en 1723. Ce ne fut même que deux

ans après qu'il fut constaté que les fonds réels de la société, en y comprenant les cent millions dus par le gouvernement, ne s'élevaient qu'à 137,201,547 livres.

Comme les productions et les manufactures de l'Inde n'étaient pas alors d'un usage aussi général qu'elles le sont devenues, il eût été possible, avec la partie disponible de ce capital sagement employée, et le crédit que donne toujours une administration bien ordonnée, de fournir à l'approvisionnement de la France entière. Il n'en fut pas ainsi. Malheureusement un ministère peu éclairé avait laissé à cette société plusieurs privilèges des différentes compagnies dont elle s'était formée. A la vente du tabac on avait ajouté le monopole du café, le droit de faire sans concurrens la traite des esclaves, la propriété de la Louisiane. Ces faveurs, qui mettaient des obstacles insurmontables au progrès des colonies nationales, attirèrent la principale attention du corps qui les obtenait. Ses chefs ne songèrent qu'à tirer de l'argent des cessions qui lui étaient faites en Afrique et en Amérique. L'esprit de finance, qui rétrécit les vues comme celui du commerce les étend, s'empara d'eux, et ne se ralentit qu'au moment où Orri fut chargé des finances du royaume.

Ce ministre, dont l'intégrité et le désintéressement formaient le caractère, gâtait ses vertus par une rudesse qu'il justifiait d'une manière peu

xx.
Succès éclatans de la compagnie.
Quels sont

ceux de ses
agens qui les
lui procura-
rent.

honorable pour sa nation. *Comment cela pourrait-il être autrement*, dit-il à un de ses amis qui lui reprochait sa brutalité, *sur cent personnes que je vois par jour, cinquante me prennent pour un sot, et cinquante pour un fripon?* Il avait un frère nommé Fulvy, dont les principes étaient moins austères, mais qui avait plus de liant et de capacité. Il lui confia le soin de la compagnie, qui devait prendre nécessairement de l'activité dans de telles mains.

Les deux frères, malgré les préjugés anciens et nouveaux, malgré l'horreur qu'on avait pour un rejeton du système, malgré l'autorité de la Sorbonne qui avait déclaré le dividende des actions usuraire, malgré l'aveuglement d'une nation assez crédule pour n'être pas révoltée d'une décision si absurde, réussirent à persuader au cardinal de Fleury qu'il convenait de protéger efficacement la compagnie des Indes. Ils engagèrent même ce ministre, plus habile dans l'art de ménager les richesses que dans celui de les multiplier, à prodiguer les bienfaits du gouvernement à cet établissement. Le soin d'en conduire le commerce et d'en augmenter les forces fut ensuite confié à des sujets d'une capacité connue.

Au temps de leurs premières navigations aux Indes, les Portugais avaient découvert, entre le dix-neuvième et le vingtième degré de latitude, trois îles qu'ils appelèrent *Mascarenhas*, *Cerné* et

Rodrigue. Ils n'y trouvèrent ni hommes, ni quadrupèdes, et n'y formèrent aucun établissement.

La première, d'une forme presque ovale, peut avoir quarante lieues de tour, trois pics inaccessibles qui ont seize cents toises d'élévation; un affreux volcan, dont les environs sont toujours brûlés; d'innombrables ravins d'une pente si rapide, qu'il n'est pas possible de les défricher; des montagnes dont le sommet est constamment aride; des côtes généralement couvertes de cailloux: cette organisation physique repoussa de Mascarenhas les Français qui y relâchèrent avant d'aller se fixer à Madagascar.

Trois malfaiteurs, qui y furent jetés bientôt après, parlèrent si avantageusement du lieu de leur exil, qu'en 1654, Antoine Thureau y passa avec sept de ses concitoyens, six nègres et quelque bétail. On oublia ce commencement d'établissement; et ceux qui l'avaient formé, blessés de l'indifférence qu'on avait pour eux, ou ennuyés de la vie solitaire à laquelle ils étaient réduits, consentirent en 1658 à suivre le capitaine d'un navire anglais qui offrit de les conduire à Madras.

Les Français, devenus de jour en jour plus odieux par les atrocités de tous les genres qu'ils se permettaient, furent dans la suite massacrés à Madagascar. Ceux qui avaient échappé à cette vengeance, malheureusement trop méritée, se jetèrent, avec les compagnes du pays qu'ils s'étaient données, dans deux pirogues, que les

vents poussèrent à Mascarenhas. Le nombre des colons fut bientôt augmenté par quelques pirates, dont le bâtiment s'était brisé sur la côte, et avec le temps par plusieurs des navigateurs qui allaient leur demander des rafraîchissemens et des subsistances. Tous ou la plupart se procurèrent des esclaves. Le soin des troupeaux fut la première occupation des blancs et des noirs transportés sous ce ciel agréable et sain. Ils cultivèrent bientôt les grains de l'Europe, les fruits de l'Asie et de l'Afrique, quelques végétaux propres à ce doux climat. Ces prospérités naissantes firent juger à la compagnie des Indes que ce serait une bonne acquisition pour le monopole; et le gouvernement l'autorisa à substituer au premier nom celui de Bourbon, à envoyer un administrateur, à construire un fort, à s'approprier le commerce exclusif. Ces chaînes arrêterent si impérieusement les progrès de la colonie, qu'un demi-siècle après sa fondation elle ne comptait que neuf cents personnes libres, et onze cents esclaves.

Mais en 1717 un heureux hasard fit trouver dans l'île quelques cafiers sauvages. On jugea par cette découverte que l'arbre qui produit le café y réussirait; et l'année suivante il en fut tiré quelques pieds de la mer Rouge. Le succès répondit aux espérances. Ce que l'Arabie produisait de cette précieuse fève n'était pas suffisant pour satisfaire aux demandes qu'on en faisait, et elle n'était pas encore cultivée en Amérique. Aussi

cette production donna-t-elle une grande importance à Bourbon, et en augmenta-t-elle très-rapidement la population blanche et noire. Malheureusement la colonie n'avait point de port. Rodrigue n'en offrait pas non plus, et les regards se tournèrent vers Cerné, qui en avait deux.

Cette île a, selon les observations de La Caille, trente-un mille huit cent quatre-vingt-dix toises dans son plus grand diamètre, vingt-deux mille cent vingt-quatre dans sa plus grande largeur, et quatre cent trente-deux mille six cent quatre-vingts arpens de superficie. On y voit un grand nombre de montagnes, dont aucune n'a plus de quatre cent vingt toises d'élévation. Les campagnes sont arrosées par une soixantaine de ruisseaux, la plupart trop encaissés, et dont plusieurs n'ont de l'eau que dans la saison des pluies. Le sol est généralement couvert de pierres plus ou moins grosses, de laves, de matières ferrugineuses, de tout ce qui peut retracer des volcans éteints. Le climat est sain et l'air assez tempéré.

Les Portugais ne formèrent point d'établissement dans cette île, mais, selon leur usage, y jetèrent quelques quadrupèdes et des volailles pour les besoins de ceux de leurs navigateurs que les circonstances détermineraient à y relâcher. Nul monument ne nous apprend jusqu'à quel point cette sage précaution leur fut utile. On sait seulement que les Hollandais, qui, en 1598, abordèrent à Cerné, trouvèrent une grande abon-

dance de cochons, de chèvres et de poules qui rétablirent promptement leurs équipages. Ce bonheur inespéré fit penser à une nation dont les idées se tournaient alors vers l'Inde qu'il lui serait très-utile d'occuper un lieu qui faciliterait à ses navires le voyage de ces mers éloignées. Cependant ce ne fut que quarante ans après qu'elle se détermina à s'y fixer.

Les fondateurs de la colonie ne devaient pas borner leurs soins à préparer des rafraîchissemens. Il leur était ordonné de cultiver le tabac et l'indigo, de faire couper beaucoup de bois d'ébène, qui à cette époque était singulièrement recherché en Europe. Pour tant d'opérations il fallait des bras. On en demanda à Madagascar. Les esclaves qui en arrivèrent, accoutumés à une vie oisive, ne purent soutenir les travaux auxquels ils se voyaient condamnés, et se réfugièrent la plupart dans les forêts et dans les montagnes, d'où ils ne sortaient que pour piller ou pour détruire les productions que les sueurs de leurs compagnons, encore dans les fers, avaient fait naître. Leur vengeance fut poussée si loin, que leurs impitoyables maîtres se virent forcés de leur abandonner l'île entière.

On ne tarda pas à regretter cet établissement. Les chefs de la compagnie hollandaise jugèrent qu'avec des mesures plus sages que celles qui avaient été d'abord prises, ce serait une des meilleures relâches qu'il fût possible de se procurer.

De nouveaux colons en prirent donc la route, et à leur arrivée construisirent quelques fortifications, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu. Ce fut bientôt un lieu d'exil pour les malfaiteurs que le corps privilégié ou n'osait pas, ou ne croyait pas devoir punir du dernier supplice. Les talens et les inclinations de ces hommes pervers trouvèrent dans peu leur emploi. Les marchandises des Indes leur étaient clandestinement vendues par les navires de leur pays que les vents ou les besoins poussaient dans leurs rades, et ils les livraient avec les mêmes précautions aux navigateurs des autres nations que l'appât du gain attirait sur leurs côtes. Ce commerce frauduleux révoltait ceux dont il blessait les intérêts, lorsque les progrès qu'avait faits leur colonie du Cap de Bonne-Espérance les mit en état de se passer de celle qu'ils appelaient Maurice. Ce fut en 1703, suivant quelques relations, et en 1710, selon le plus grand nombre, qu'ils firent abattre tous les édifices qu'on avait élevés, et qu'ils firent retirer tout ce qui pouvait être transporté.

Tout paraît indiquer que les sujets de la cour de Versailles ne tardèrent pas à fréquenter ces rivages solitaires; mais ce ne fut que le 3 septembre 1721 qu'ils en prirent solennellement possession. Alors l'île perdit le nom de *Maurice* pour prendre celui de l'Île-de-France, qu'elle a depuis conservé.

Bourbon lui fournit d'abord quelques habitans.

On les oublia pendant quinze ans. Ils ne formaient pour ainsi dire qu'un corps de garde , chargé d'arborer un pavillon qui apprit aux nations que l'île avait un maître. La compagnie , long-temps incertaine , se décida à la conserver , et La Bourdonnais fut chargé , en 1735 , de la rendre utile.

Cet homme , né à Saint-Malo , s'était embarqué à dix ans , avait rarement quitté la mer , et chaque voyage avait accru sa réputation. C'était une opinion généralement reçue qu'il était également propre à construire des vaisseaux , à les conduire et à les défendre. Ses projets avaient tous de la grandeur ; et l'esprit de détail , qu'il avait supérieurement , ne rétrécissait pas ses vues. Les difficultés n'étonnaient jamais son âme ; et il avait le rare talent d'élever à sa hauteur ceux qui étaient soumis à ses ordres. Ses ennemis lui reprochèrent une passion démesurée pour les richesses ; et il faut convenir qu'il n'était pas délicat sur les moyens qui pouvaient lui en procurer.

Mais cette soif de l'or ne ralentit jamais dans son cœur l'amour de la gloire , et le poste qui venait de lui être confié lui parut une voie sûre pour en obtenir beaucoup. En arrivant dans ce qu'on appelait un gouvernement , il ne trouva qu'un petit nombre de vagabonds sans police , sans lois , sans morale , tout nus , vivant de leur chasse , et logés dans des huttes.

Avec de très-minces secours , qu'il sut tirer de Bourbon , de Rodrigue , de Madagascar , du continent d'Afrique et de l'Europe , il parvint en moins de neuf ans à former une colonie qui avait des troupeaux , qui cultivait le blé , le riz , le manioc ; qui pratiquait tous les arts de nécessité première et construisait des vaisseaux ; qui était soumise à l'ordre ; qui connaissait toutes les douceurs d'une société bien ordonnée. Son ambition prit bientôt un plus grand essor. Il voulut que les navigateurs de la nation trouvassent dans leur relâche les magasins , les ateliers , les arsenaux , les rafraîchissemens , toutes les commodités auxquelles ils étaient accoutumés dans la métropole , et il réussit à les leur procurer.

Cependant ces créations , quoique opérées comme par magie , n'eurent pas l'approbation de ceux qu'elles devaient le plus intéresser. Un des directeurs ne craignit pas de lui demander comment il avait si bien fait ses affaires , et si mal celles de la compagnie. *C'est , répondit-il , que j'ai fait mes affaires selon mes lumières , et celles de la compagnie d'après vos instructions.*

Partout les grands hommes ont plus fait que les grands corps. Les peuples et les sociétés ne sont que les instrumens des génies transcendans. Ce sont eux qui ont fondé des états , des colonies. L'Espagne , le Portugal , la Hollande , l'Angleterre , doivent leurs conquêtes à leurs établissemens dans toutes les parties du globe , à des navigateurs ,

à des guerriers, à des législateurs d'une âme supérieure. La France surtout est plus redevable de sa gloire à quelques heureux particuliers qu'à son gouvernement.

Tandis que La Bourdonnais jetait les fondemens d'une colonie importante dans une île de l'Afrique, Dupleix donnait à sa patrie des richesses sur les bords du Gange. On ignore à quelle époque précisément les Français commencèrent à remonter ce fleuve; mais il est prouvé que ce fut en 1683 seulement qu'ils furent autorisés par Aurengzeb à commercer librement dans les provinces de Bengale, de Bahar et d'Orixa, en payant trois et demi pour cent de toutes les marchandises qu'ils vendraient ou qu'ils achèteraient, droit qui, en 1715, fut réduit à deux et demi. En vertu de ce firman, les nouveaux négocians formèrent plusieurs loges, qui toutes ressortissaient du comptoir principal établi à Ougly, alors grand entrepôt des manufactures et des productions de ces belles contrées qui devaient trouver leur débouché dans les mers de l'Asie et de l'Europe.

L'ambition des sujets de la cour de Versailles fut bientôt d'avoir comme leurs rivaux une propriété où ils pussent jouir d'une sorte d'indépendance; et ils réussirent à se la procurer à quinze ou seize lieues de l'Océan sur la rivière d'Ougly. Un air pur, un port excellent, une police exacte, une sûreté entière, attirèrent assez rapidement

à Chandernagor, ou sur son territoire de trois milles de circonférence, soixante mille Indiens avec leurs ateliers et leur industrie. Les grands même du pays se rendaient souvent dans cette ville, ou pour recouvrer leur santé, ou pour jouir des douceurs d'une société bien ordonnée. Cependant les affaires s'y réduisaient à peu de chose. La compagnie n'y envoyait que peu de navires; et son défaut d'action n'était pas compensé par l'action de ses agens.

Le commerce de l'Orient est de deux sortes: celle de l'Inde avec l'Europe, et celle qui a lieu entre les différentes parties de l'Asie. Les corps privilégiés ne se sont jamais occupés de cette dernière. Dès l'origine, ils comprirent que l'exploitation ne leur en convenait pas, et elle fut généralement abandonnée à leurs employés et aux marchands libres de leur pays. Ce sacrifice apparent leur a procuré plusieurs avantages. La population a augmenté dans leurs établissemens. Le produit de leurs douanes s'est accru des droits que cette navigation leur payait. Leur nation a été plus respectée. Ils ont quelquefois trouvé dans ces fortunes particulières des ressources dont ils se seraient difficilement passés. Entre ces marchands les plus utiles ont été les Anglais, parce que la plupart sortaient de leur patrie avec des fonds qui leur permettaient de faire des entreprises considérables. Leurs spéculations se sont surtout étendues depuis que la Grande-Bretagne